Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 029-212900658-20260618-DEL26_06_18_02-DE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 18 juin 2026

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin,
à 19h30 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation
12 juin 2026

Etaient présents : DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – GOURRET Didier – JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – PIGEYRE Carole – PLOUHINEC Marine– PORS Olivier – POTHIN Romane – BISCH Jacques – PELLE Charlotte– ROLLAND Iwan – ROUAULT Noémi – POREE Magalie.

Était absente : JAOUEN Gwenaëlle (procuration à Didier GOURRET)

Jean-Luc DULOUT a été élu secrétaire de séance.

****

2026-06-18-02 : AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR RUE DE LA MAIRIE

Exposé :

En juillet 2025, le Département a réalisé des travaux d'enrobés sur la RD57. La totalité de la portion traversant le bourg a été refaite. Depuis, une chaucidou a été tracée afin de réduire la vitesse, abaissée à 30km/h et le régime de priorité à droite a été instauré.

Toujours dans le but de sécuriser cet axe, la création d'un trottoir est en projet. En effet actuellement il existe une coupure de 72m dans le cheminement piéton, contraignant les usagers à marcher sur la route, notamment les adolescents pour rejoindre leur arrêt de bus.

Deux entreprises ont répondu à notre sollicitation et transmis un devis (en annexe 2) :

- Entreprise Le Roux (Landudec) 14 700 € HT (17 640 € TTC)
- Entreprise Colas (Quimper) 26 189 € HT (31 426.80 € TTC)

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de valider les travaux et le devis de l'entreprise Le Roux s'élevant à 14 700 € HT (17 640 € TTC).

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 029-212900658-20260618-DEL26_06_18_02-DE

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **De valider les travaux de création d'un trottoir rue de la Mairie ;**
- **De valider le devis de l'entreprise Le Roux TP, s'élevant à 14 700 € HT (17 640 € TTC) ;**
- **D'autoriser M. le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.**

Le secrétaire de séance	Le Maire
Jean-Luc DULOUT	Olivier PORS